
DYNAMIQUE ET DESSERTE DES PÔLES D'EMPLOI

Portrait du pôle d'Orly-Rungis

Jérôme Bertrand (DMT) et Renaud Roger (DE) – Décembre 2020



© Jean-Marie Geôry / DRIEA

Fiche d'identité du pôle d'Orly - Rungis

	Population	Actifs résidents	Emplois	Densité humaine (1)	Taux d'emploi (2)
Athis-Mons	33 691	16 633	9 679	73	0.6
Chilly-Mazarin	20 133	10 454	10 431	78	1.0
Paray-Vieille-Poste	7 411	3 617	4 296	28	1.2
Wissous	7 674	4 262	8 338	40	2.0
Chevilly-Larue	19 347	9 748	7 664	77	0.8
Choisy-le-Roi	44 450	23 187	11 000	147	0.5
Orly	23 378	11 099	22 515	95	2.0
Rungis	5 610	3 060	26 920	101	8.8
Thiais	29 006	14 499	10 682	89	0.7
Pôle Orly - Rungis	190 700	96 559	111 525	76	1.2

(1) Densité humaine : ensemble des habitants et des emplois rapporté à la surface d'espace bâti en hectare

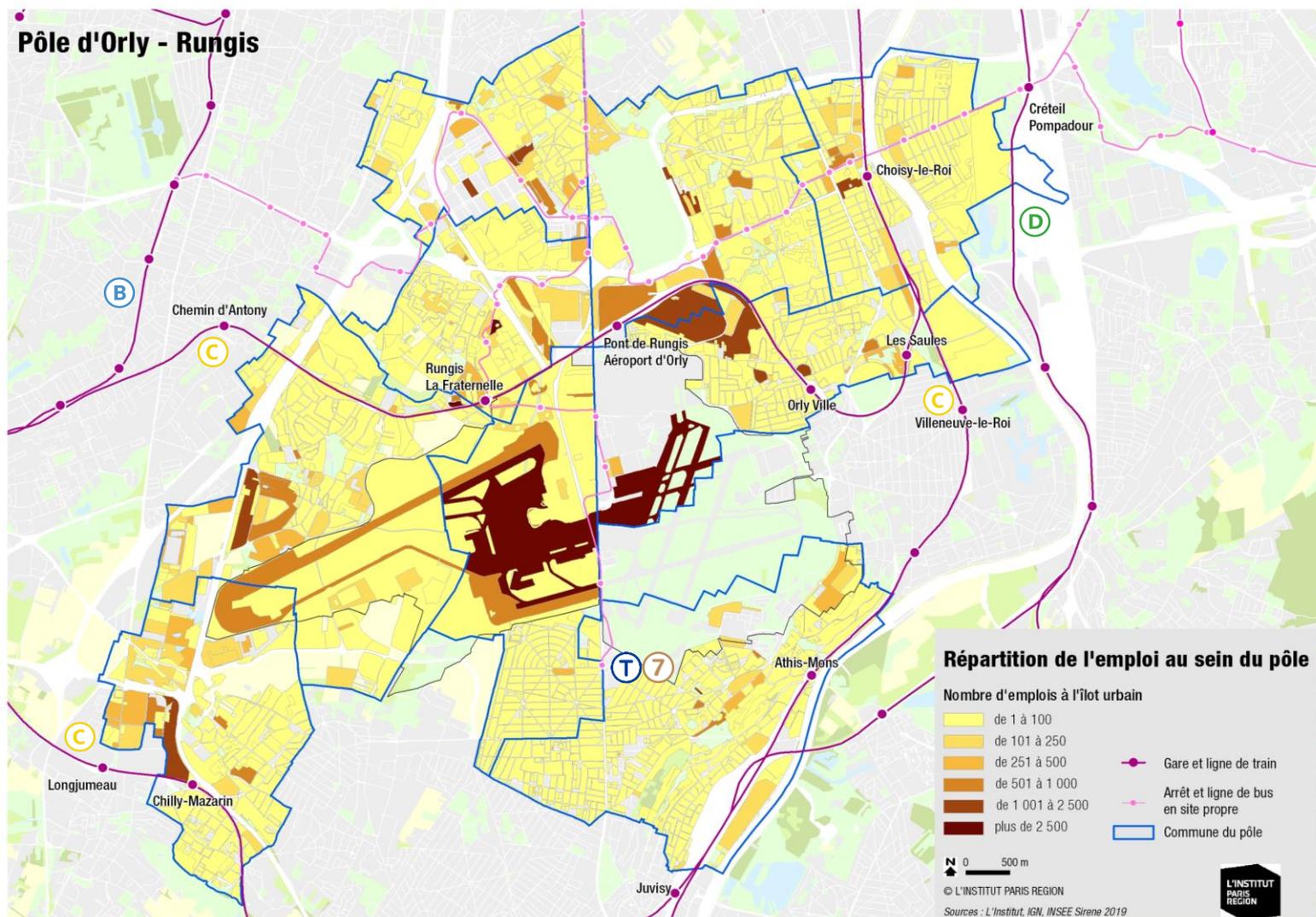
(2) Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'emplois présents sur un territoire et le nombre d'actifs résidents



Situé au sud du cœur de l'agglomération parisienne, **le pôle d'emploi d'Orly-Rungis est composé de 5 communes du Val-de-Marne (Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis et Thiais) et de 4 communes de l'Essonne (Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Paray-Vieille-Poste et Wissous)**. Le territoire est historiquement marqué par une organisation en plaques urbaines monofonctionnelles, avec pour les zones à vocation économique une spécialisation sur les fonctions transports et logistique. Dans le sillage de la dynamique métropolitaine, certaines zones se sont engagées dans un processus de tertiarisation depuis une vingtaine d'années, en lien avec le développement de l'offre de transports en commun. Plus particulièrement, quatre zones structurent fortement le paysage économique de ce pôle :

- **La plateforme aéroportuaire de Paris-Orly est le premier espace économique du pôle**, avec 1 500 ha et 28 000 emplois permettant d'accueillir plus de 30 millions de passagers/an ;
- **Le MIN de Rungis, avec 230 ha, accueille quant à lui plus de 10 000 salariés quotidiennement**. Ces emplois ne sont pas systématiquement intégrés dans les statistiques, les salariés n'étant pas rattachés juridiquement au marché.
- **Le Sénia, emprise à dominante logistique de 120 ha comptant plus de 4 000 emplois sur Thiais et Orly**, fait l'objet d'un projet de mutation urbaine d'envergure en lien avec le prolongement de la ligne 14 (opération d'intérêt national).
- **Le parc Icade Rungis, développant 400 000 m² de bureaux et d'activités sur environ 60 ha et accueillant plus de 15 000 salariés**.

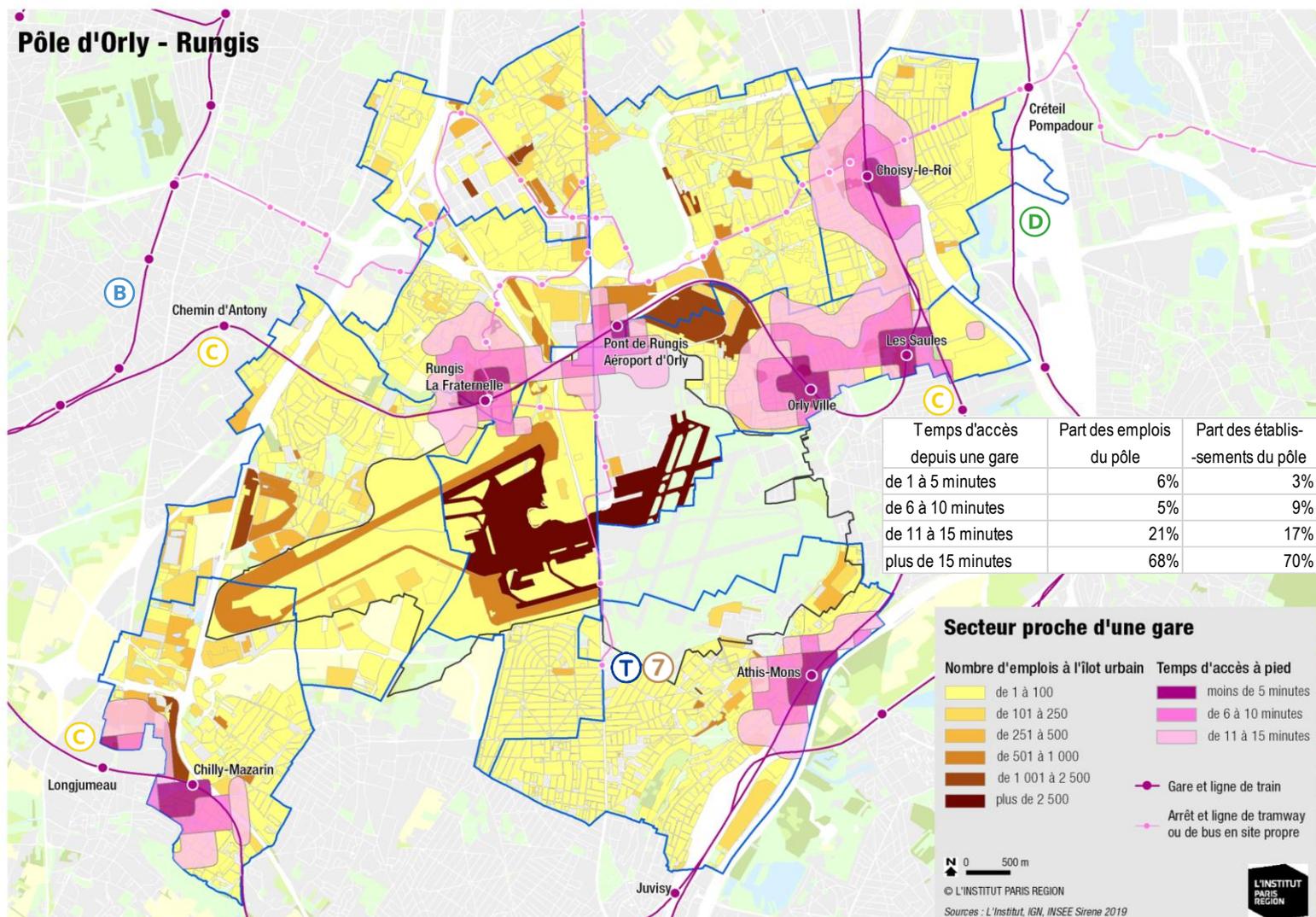
L'emploi et la desserte du pôle



La desserte du pôle d'emploi d'Orly-Rungis est assurée principalement par la branche Massy-Choisy du RER C, la ligne de Tramway T7 (Villejuif-Athis-Mons) qui dessert le territoire du Nord au Sud et par deux lignes BHNS (TVM et 393) pour les liaisons Est-Ouest. L'aéroport d'Orly ne dispose pas d'une liaison ferrée directe avec Paris.

Portrait du pôle d'emploi d'Orly - Rungis

L'accès à pied aux gares



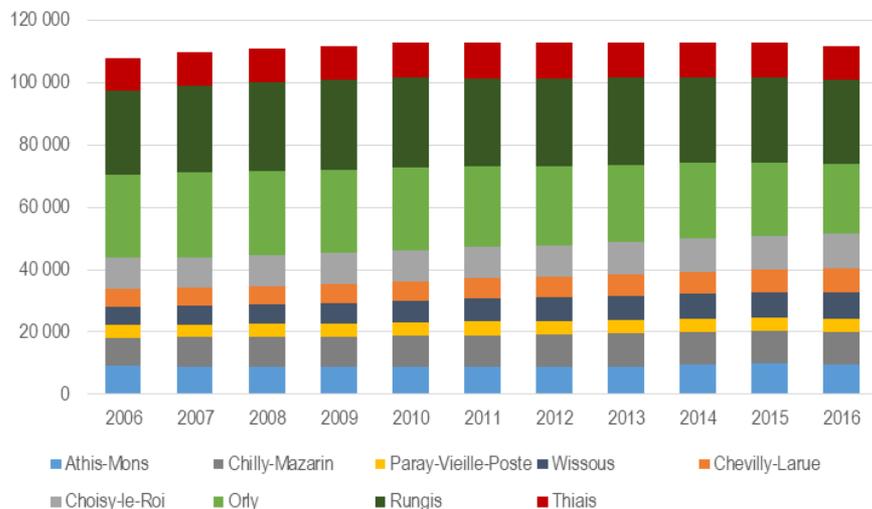
32 % des emplois et 30 % des établissements sont situés à moins de 15 minutes de marche d'une gare du RER C. Les emplois situés sur la plateforme aéroportuaire d'Orly sont relativement éloignés d'une gare. Cependant, la plateforme bénéficie de la desserte du Tramway T7 qui la relie au RER C et d'OrlyVal (tarification spéciale) qui la relie au RER B.

Portrait du pôle d'emploi d'Orly - Rungis

La dynamique de l'emploi

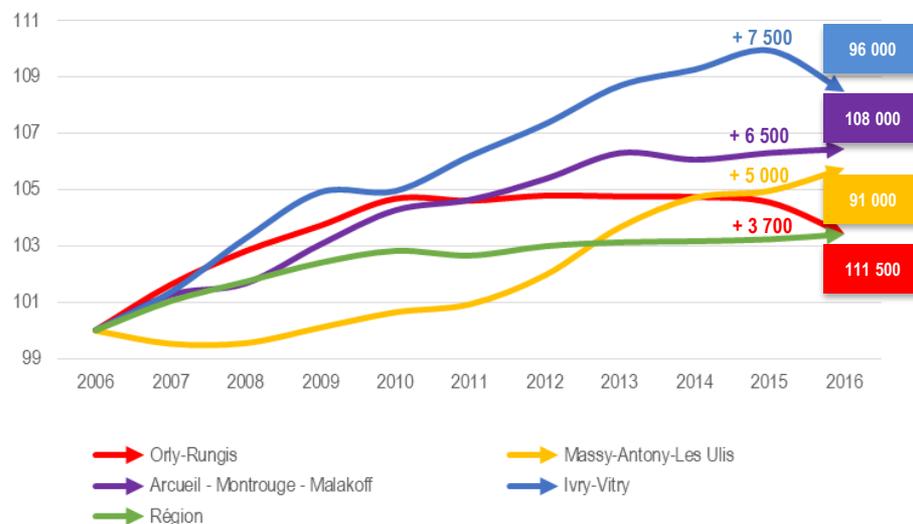
Sur 10 ans, une croissance dans la moyenne régionale

Évolution de l'emploi des communes du pôle depuis 2006



Source : INSEE RP 2016

Évolution de l'emploi des pôles comparables en base 100



Source : INSEE RP 2016

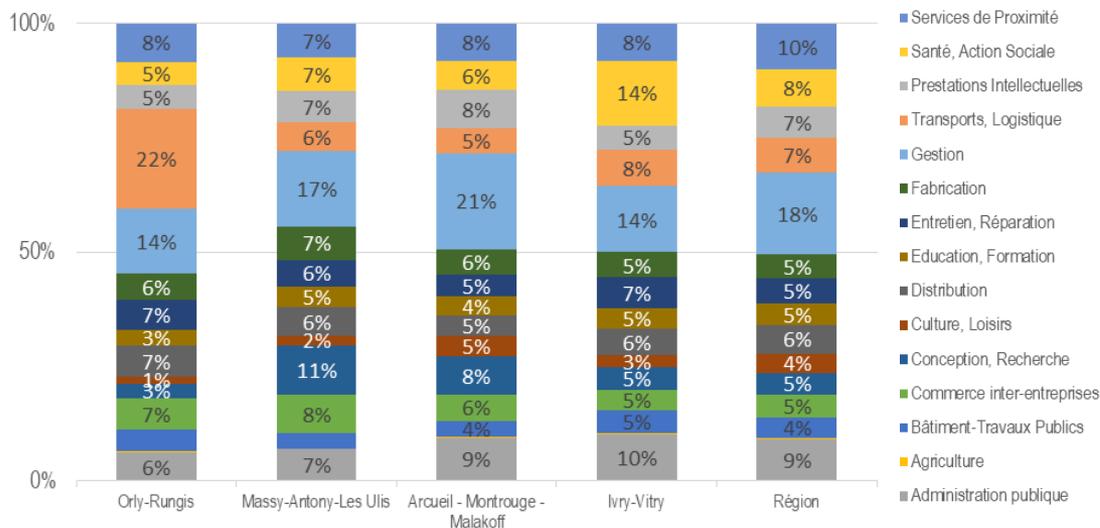
Le pôle d'emploi d'Orly-Rungis accueille plus de 110 000 emplois, les communes d'Orly et Rungis concentrant près de la moitié de l'emploi du pôle. Les variations fines de l'emploi sont à prendre avec précaution sur ce pôle. Nombre d'emplois « nomades » sont rattachés à ce pôle (transports, sécurité, nettoyage...) et inversement nombre de salariés œuvrent sur le territoire sans qu'ils soient intégrés dans les chiffres. De même, l'aéroport de Paris-Orly étant à cheval sur plusieurs communes, des changements d'affectations communaux peuvent être enregistrés d'une année sur l'autre pour les emplois de la plateforme aéroportuaire.

Au final, sur la période 2006-2016, l'emploi selon le recensement est en croissance de + 3.5%, soit + 3 500 emplois. **Ce pôle enregistre une croissance plutôt faible au regard de sa situation dans l'espace métropolitain.**

Les spécificités sectorielles de l'emploi

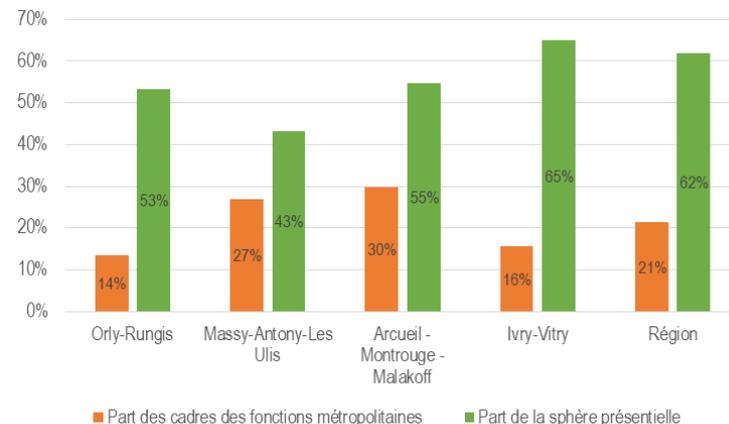
L'aéroport et le MIN comme marqueur économique

Part de l'emploi selon les fonctions et par pôle comparable



Source : INSEE RP 2016

Spécificité fonctionnelle des pôles comparables



Source : INSEE RP 2016 et CLAP 2015

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion d'emplois « stratégiques ». Il s'agit des emplois des fonctions métropolitaines (conception-recherche, aux prestations intellectuelles, au commerce inter-entreprises, à la gestion et aux culture-loisirs) dont la catégorie sociale correspond aux cadres et celle des chefs d'entreprises de 10 salariés et plus.

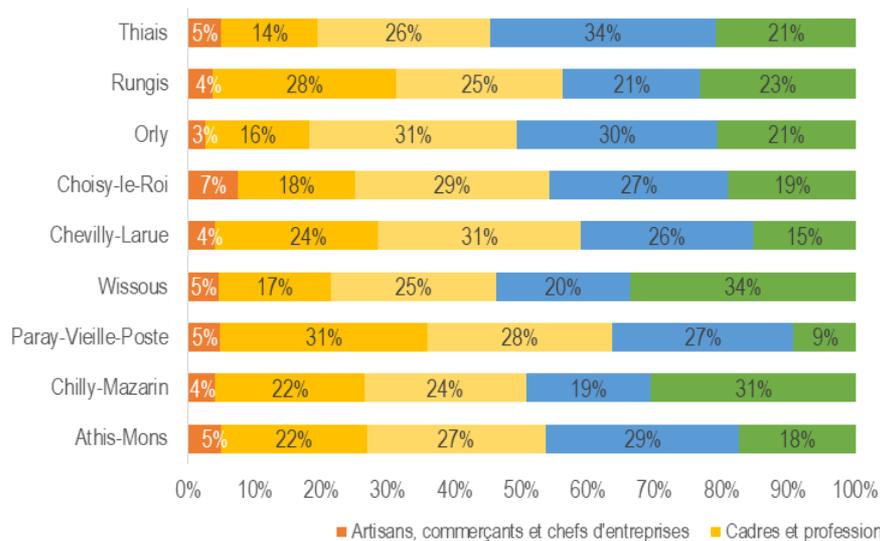
Les activités présentesielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Le pôle d'Orly-Rungis est caractérisé par le poids et le volume d'emplois importants directement liés aux transports et à la logistique, en raison de la présence de l'aéroport, du MIN de Rungis et des zones logistique du Sénia et de la Sogaris. Toutefois, le pôle d'emploi affiche une certaine diversité des types d'emplois présents. Bien que son tissu économique soit fortement lié à ces grands équipements métropolitains, le pôle accueille également d'autres secteurs d'activités, notamment des activités tertiaires.

La qualification de l'emploi

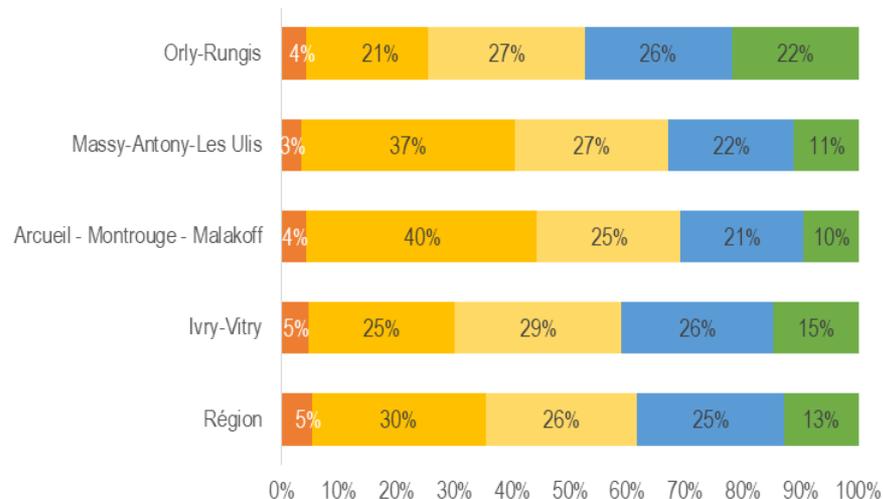
Un pôle de cœur d'agglomération atypique

Structure de qualification des emplois des communes du pôle



Source : INSEE RP 2016

Qualification des emplois des pôles comparables



Source : INSEE RP 2016

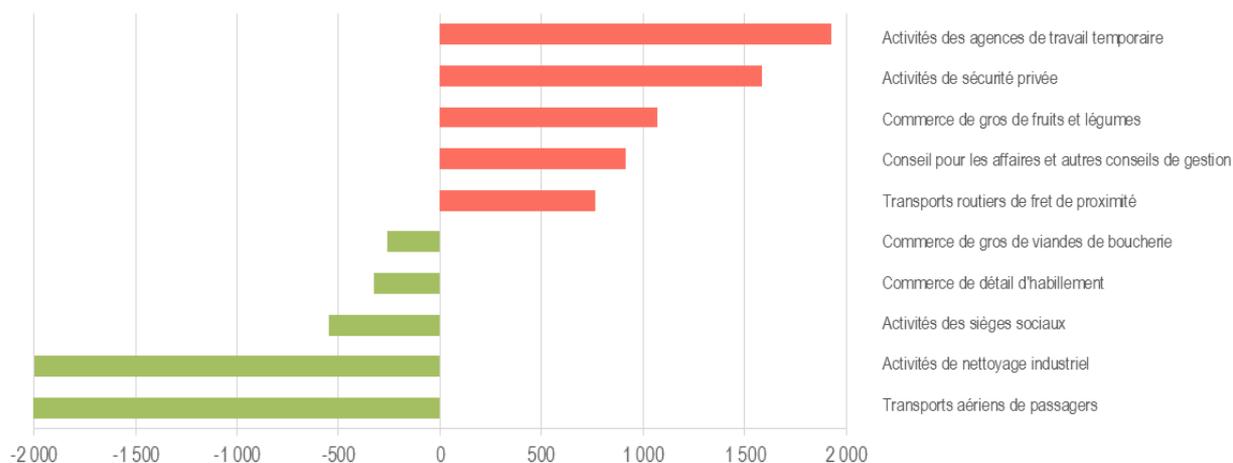
La part des emplois occupés par les ouvriers et les employés représente la moitié des emplois. Cette répartition des catégories socioprofessionnelles est singulière sur ce pôle au regard de la structure des pôles d'emploi du cœur d'agglomération, mais correspond au profil des pôles d'emploi marqués par la présence d'activités liées à la logistique ou aux activités d'une plateforme aéroportuaire.

La part des ouvriers est significativement plus élevée sur les communes accueillant les fonctions de maintenance de l'aéroport Paris-Orly. Rungis, qui accueille le quartier d'affaires géré par Icade, affiche un taux de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les plus élevés du pôle.

Les secteurs d'activités des établissements

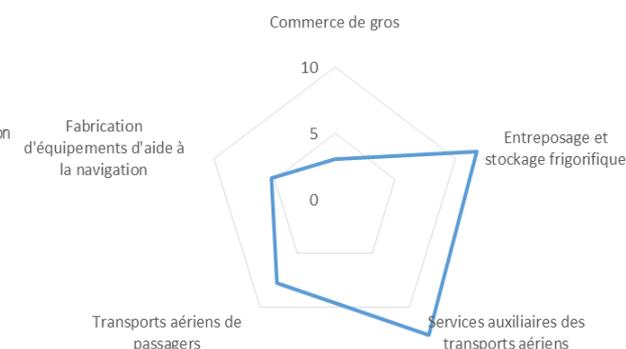
Des évolutions propres aux secteurs d'activités présents

Secteurs d'activités enregistrant les plus fortes variations d'emplois entre 2008 et 2018



Source : ACOSS 2018

Spécificité sectorielle des activités du pôle par comparaison régionale



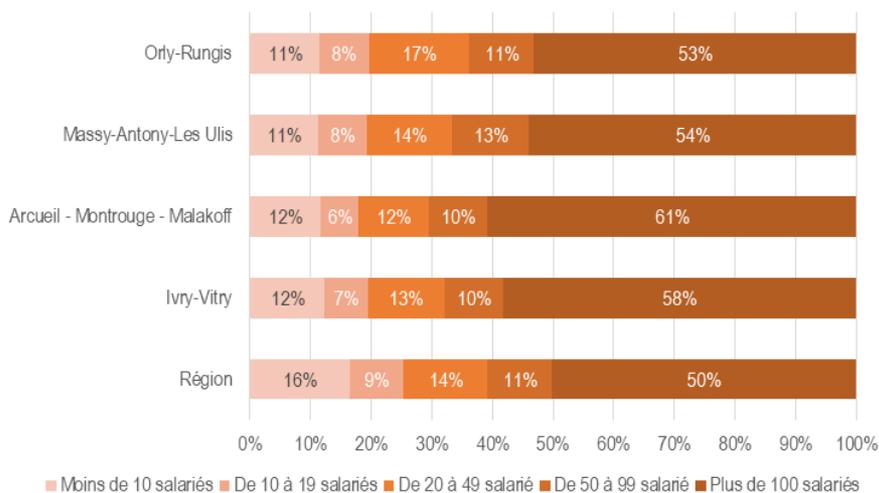
Source : ACOSS 2018

Les entreprises du secteur du transport aérien et du commerce de gros constituent naturellement la spécificité du territoire. Les évolutions sur le pôle sont à l'image de la mutation opérée dans le secteur aérien depuis 10 ans : montée en puissance du modèle low-cost à plus faible intensité d'emploi, augmentation des parts de marché des compagnies étrangères, externalisation, augmentation des normes de sécurité et donc des emplois... Au final, les évolutions de l'emploi sur la plateforme ne sont pas systématiquement corrélées à l'évolution du nombre de passagers transportés. L'emploi lié au MIN et à la logistique urbaine est en revanche plus connecté à la croissance de ces secteurs dans l'économie régionale.

La taille des établissements

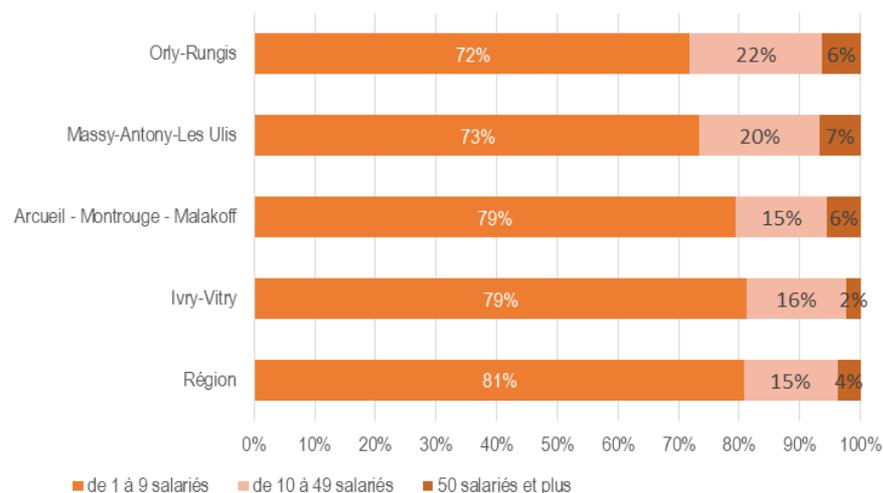
Un socle important d'entreprises de 10 à 50 salariés

Répartition de l'emploi salarié selon la taille des établissements



Source : INSEE REE 2017

Répartition du nombre d'établissements par tranches d'effectifs

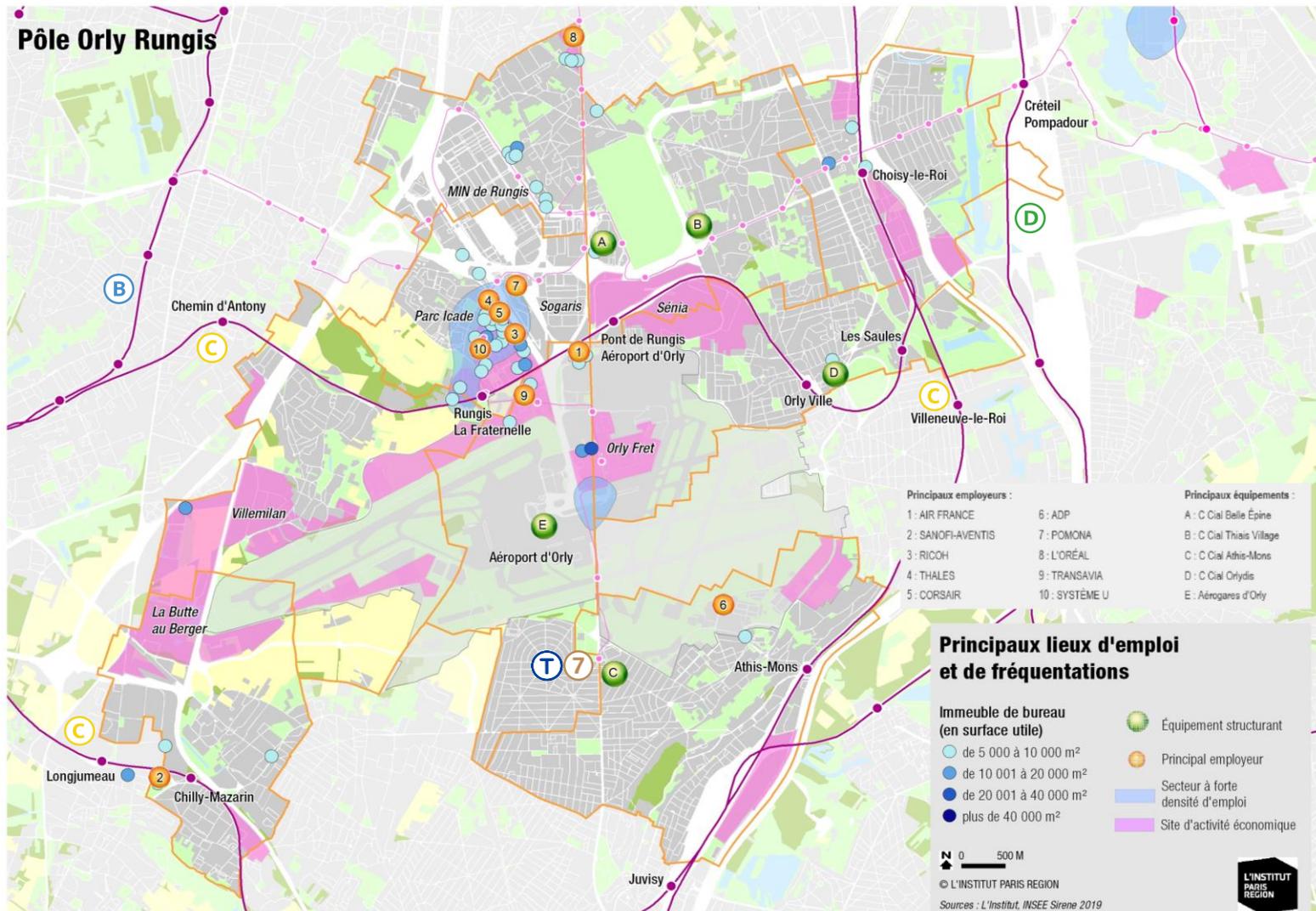


Source : INSEE REE 2017

Le poids des grands établissements est une composante majeure du tissu économique francilien : plus de la moitié des salariés travaillent dans un grand établissement, de 100 salariés et plus. **Ce poids des grands établissements est sensiblement plus marqué sur le pôle d'emploi d'Orly-Rungis** : une vingtaine d'établissements de plus de 500 salariés est présent sur le pôle.

Par ailleurs, en comparaison avec la répartition régionale, le tissu de petites entreprises est significatif sur ce territoire. Il résulte également de l'activité sur le MIN de Rungis.

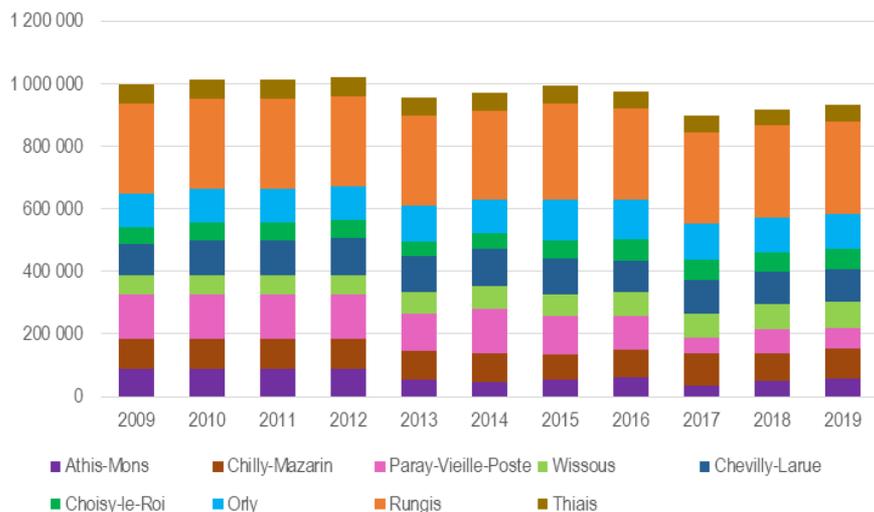
La géographie économique et immobilière



L'évolution du parc immobilier

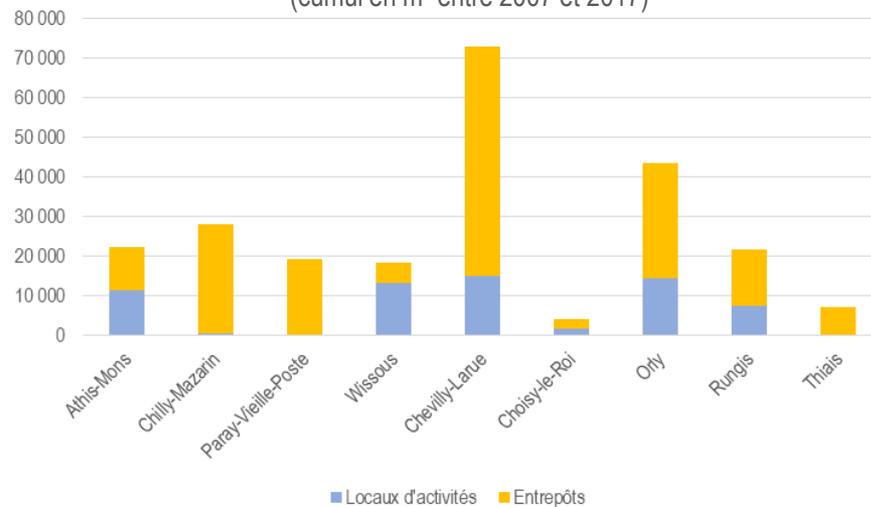
Un développement important de l'immobilier de bureaux

Évolution du parc de bureaux des communes du pôle



Source : ORIE

Construction immobilier d'activités hors bureaux
(cumul en m² entre 2007 et 2017)

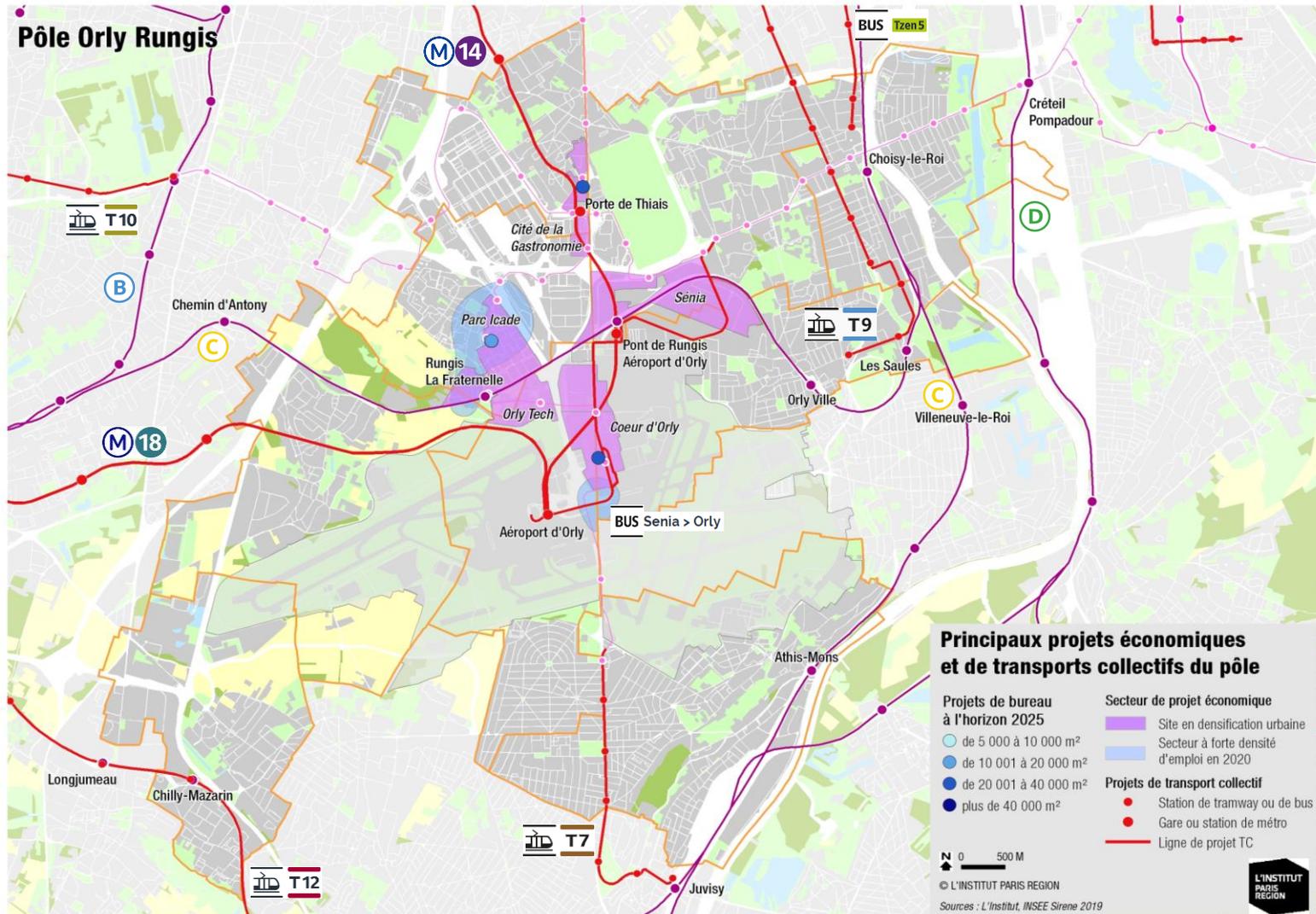


Source : Sitaldel

Le parc de bureaux sur le pôle d'emploi d'Orly-Rungis s'élève à 900 000 m² de surfaces utiles. Les évolutions du parc de bureaux sur le territoire aéroportuaire sont sujet à caution, des biais statistiques importants ayant été relevés notamment sur Paray-Vieille-Poste. Cependant, Rungis, avec le parc d'affaires Icade, constitue la principale polarité tertiaire du territoire avec 300 000 m². Après un processus de tertiairisation de la zone dans les années 90 et 2000, les nouveaux développements se font plus rares depuis une dizaine d'années. Le quartier Cœur d'Orly a de fortes ambitions de développement depuis plusieurs années mais se développe pour l'heure uniquement grâce aux entreprises déjà présentes sur le pôle.

L'immobilier d'activités (entrepôts/stockage, locaux d'activités PME-PMI...), très présent sur le pôle, se renouvelle régulièrement, mais davantage dans une logique d'optimisation et de remise aux normes que d'expansion du parc.

Les grands projets du territoire



Les programmes immobiliers en projet

Les principaux projets économiques à l'horizon 2025

Commune	Projet	Adresse	Surface en m²	Année	Nb d'emplois potentiel	Nature de l'opération
Orly	Coeur d'Orly-Hegoa	R HENRI FARMAN	26 000	2024	1 300	Bureaux
Rungis	Cité de la Gastronomie	Ligne 14 - MIN porte de Thiais	14 000	2024	?	Equipement
Chevilly-Larue	Urban	ZAC du Triangle des Meuniers	31 500	2024	1 600	Bureaux
Rungis	Ottawa	R D'ARCUEIL	14 000	2024	700	Bureaux
Orly	Coeur d'Orly-Belaia	R HENRI FARMAN	22 000	2020	1 100	Bureaux

En matière d'immobilier tertiaire, le territoire est en attente de l'arrivée de la ligne 14 qui devrait constituer un levier d'attractivité puissant. Les projets économiques adossés à ce projet d'infrastructure sont très importants mais avec des niveaux de maturité hétérogènes. L'opération Cœur d'Orly dispose d'un réservoir de 500 000 m² de bureaux, dont 22 000 m² en cours de construction et 26 000 m² en attente d'utilisateur. Le parc Icade Paris-Orly-Rungis offre des possibilités de densification conséquente sur lesquelles un utilisateur peut se positionner rapidement, même si la transformation d'une partie du foncier économique en résidentiel est à l'étude. Enfin, à Chevilly-Larue, à proximité des récentes extensions du groupe L'Oréal, plus de 30 000 m² peuvent être lancés dans la ZAC du Triangle des Meuniers. Le secteur du Pont de Rungis et du Sénia devrait à moyen terme connaître des évolutions majeures mais qui impliquent des délais de réalisation relativement longs. À court terme, d'ici 2025, la Cité de la Gastronomie devrait être l'un des premiers éléments du renouveau de ce secteur. La densification des activités aéroportuaires, notamment de maintenance et d'industrie, est quant à elle intimement corrélée à l'évolution du secteur aéronautique dans son ensemble.

Les projets TC attendus

Les nouvelles dessertes et l'amélioration de la qualité de service :

Au cours de la prochaine décennie, le territoire du pôle bénéficiera de **la mise en service de nombreux projets qui permettront, d'une part, de renforcer l'attractivité économique de ce pôle et, d'autre part, d'assurer enfin une liaison directe en Mass Transit entre Paris et à l'aéroport d'Orly.**

Les projets attendus d'ici 2025 sont :

- le tramway T9 Paris Porte de Choisy – Orly à la mi 2021 ;
- le tramway Express T12 Massy-Évry en 2023 ;
- **le prolongement à l'aéroport d'Orly de la ligne 14 du Grand Paris Express en 2024 ;**
- le BHNS Tzen 5 (Gare d'Austerlitz-Choisy-le-Roi) en 2025.

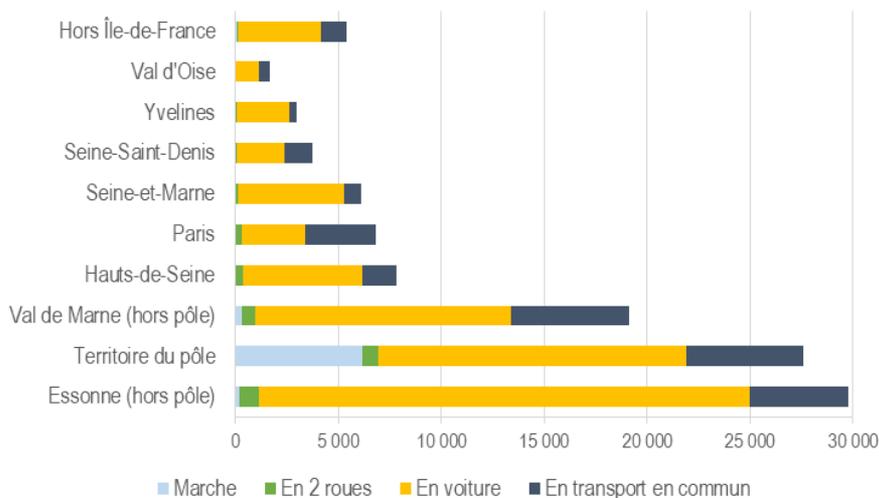
Après 2025, sont prévus le prolongement de la ligne 393 (BHNS Sénia-Orly), celui du T7 à Juvisy et la nouvelle ligne 18 du GPE (Aéroport d'Orly-Versailles Chantier).

Au-delà des projets d'infrastructures, Île-de-France Mobilités investit de façon conséquente pour renouveler ou moderniser le matériel roulant ferroviaire. Ainsi, Les rames Z2N du RER C seront rénovées d'ici 2025.

La mobilité professionnelle

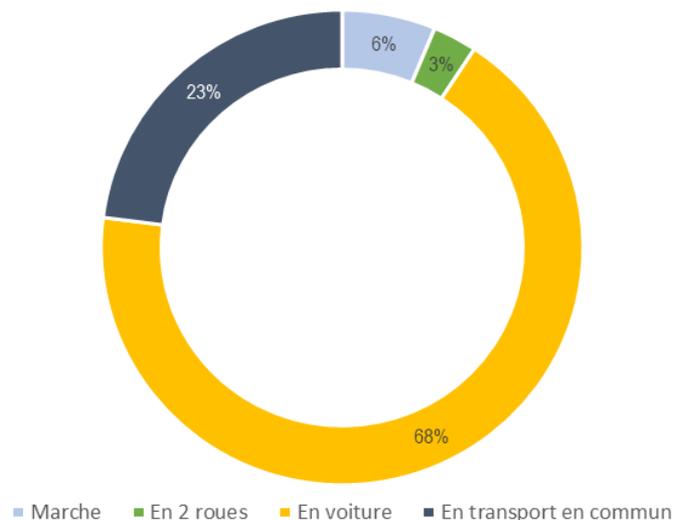
La voiture comme mode principal d'accès

Lieux de résidence des actifs venant travailler dans le pôle



Source : INSEE RP 2016

Mode habituellement utilisé pour se rendre au travail dans le pôle

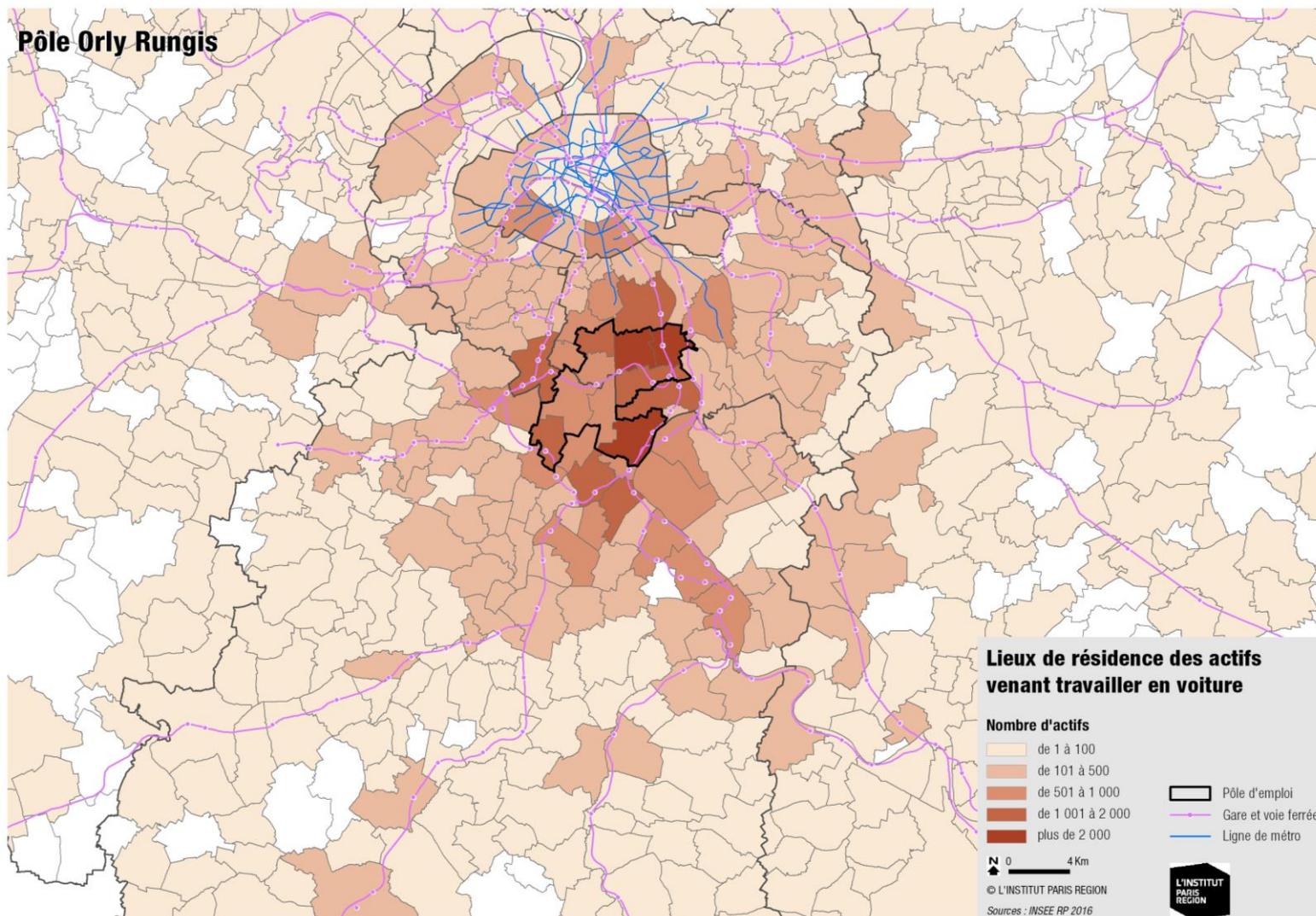


Source : INSEE RP 2016

Parmi les actifs qui travaillent dans le pôle, 25 % y habitent, 27 % sont domiciliés dans une autre commune de l'Essonne, 17 % dans une autre commune du Val de Marne, 7 % dans les Hauts-de-Seine, 6 % résident à Paris, 5 % en Seine-et-Marne, 8 % dans un autre département d'Île-de-France et 5 % en dehors de la région.

En raison des facilités d'accès par la route (A86, A6-A106 et D7), des horaires décalés des activités de la plateforme aéroportuaire, des capacités de stationnement et par les nombreuses coupures urbaines du territoire, **la voiture est le principal mode de déplacements pour les actifs travaillant sur le pôle : 68 % utilisent la voiture contre 23 % les TC.** 80% des actifs de l'Essonne (hors communes du pôle) viennent travailler en voiture et à l'inverse « seulement » 50 % des actifs parisiens utilisent les TC. Enfin, parmi les actifs usagers des TC, **24 % sont des employés alors qu'ils représentent 19 % des actifs du pôle.**

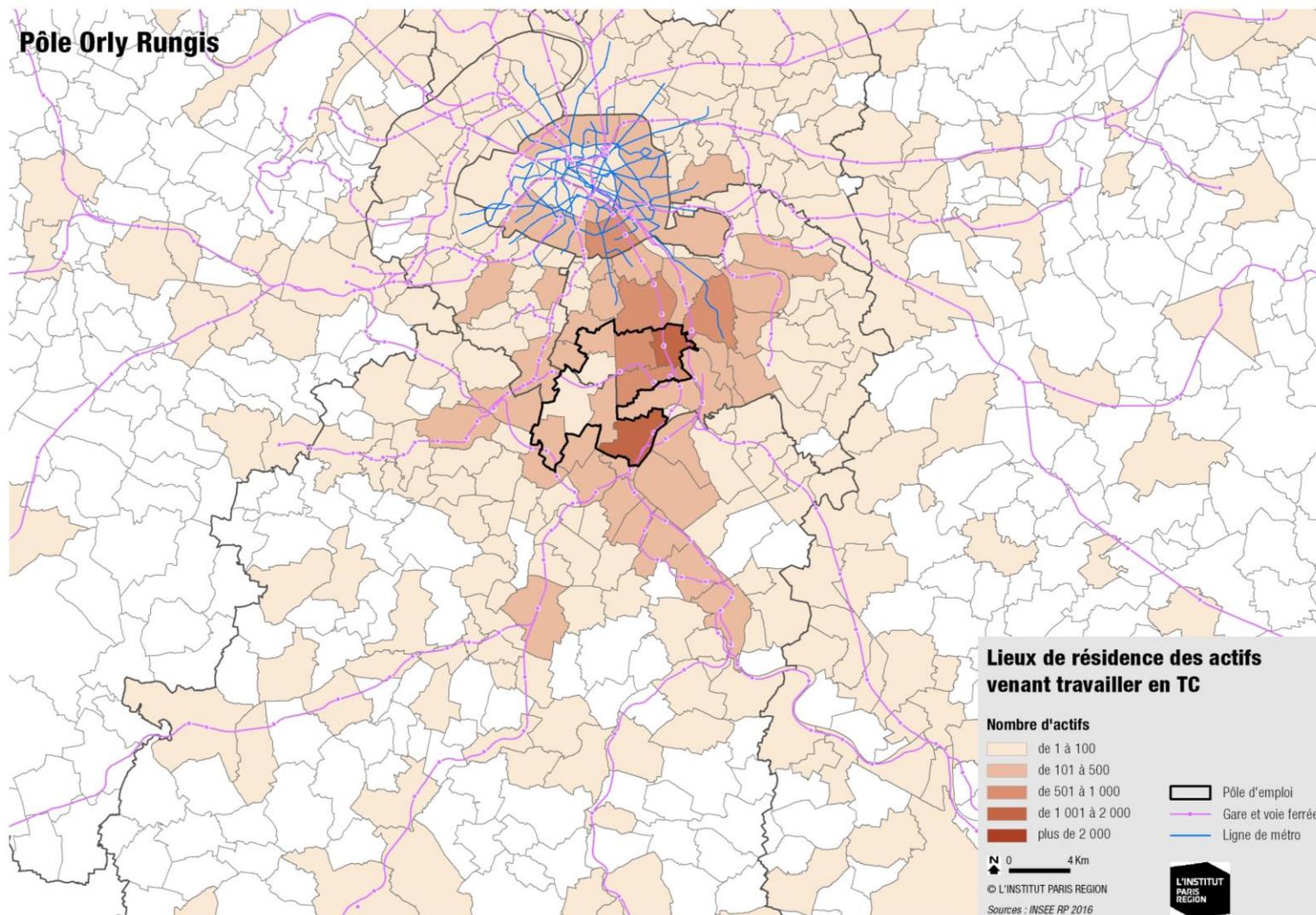
La mobilité professionnelle en voiture



L'accessibilité routière du pôle d'Orly-Rungis s'appuie sur les voies rapides A6 et A86 mais aussi sur la D7. L'accès en voiture des actifs depuis les communes du nord de l'Essonne (notamment jusqu'à Corbeil) s'en trouve alors facilité.

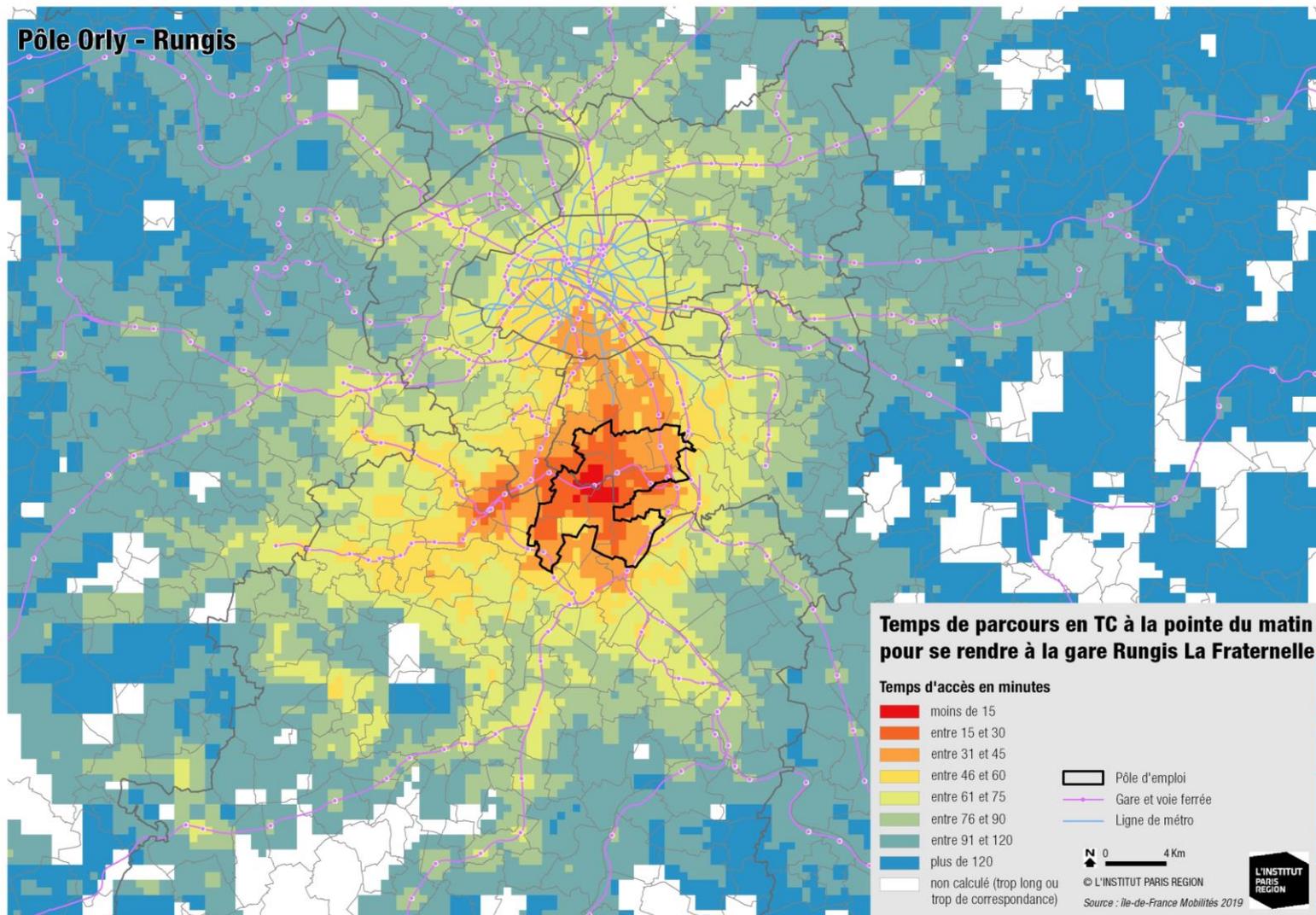
Portrait du pôle d'emploi d'Orly - Rungis

La mobilité professionnelle en TC



La géographie résidentielle des actifs qui viennent travailler en TC est le reflet de l'accessibilité en TC de ce pôle : Paris 13^e et Vitry-sur-Seine sont reliés par le RER C, Créteil par le TVM et les communes de l'Essonne situées de le long de la Seine par le RER D (avec une correspondance à Juvisy ou à Créteil Pompadour).

L'accessibilité en transport collectif



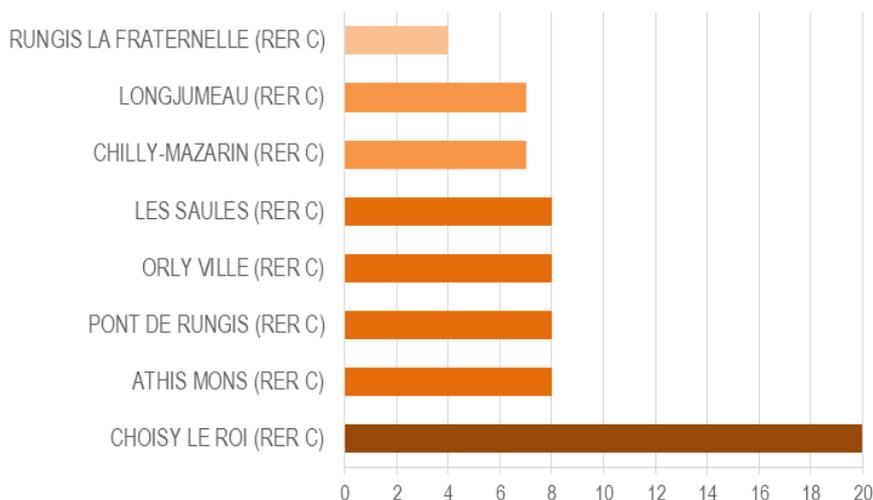
L'accessibilité en TC vers la gare Rungis La Fraternelle, située en limite sud du parc tertiaire Icade, s'appuie à la fois sur la desserte du RER C et celle du Tramway T7 couvrant ainsi tout l'ouest du territoire du Val-de-Marne, qui est densément peuplé, ainsi que le sud de Paris et la commune de Massy.

Portrait du pôle d'emploi d'Orly - Rungis

L'offre de transport collectif

Une desserte ferroviaire dépendante du RER C

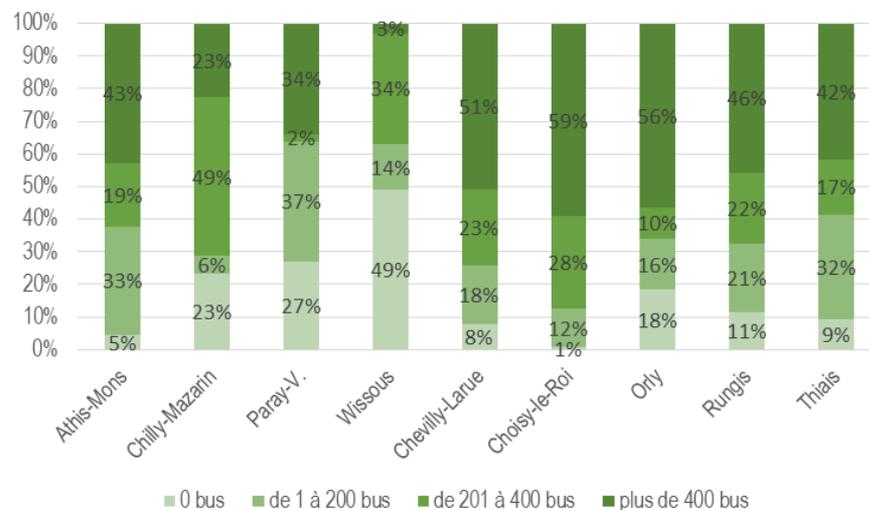
Nombre de trains* entre 8h et 9h (toutes lignes et directions)



Source : île-de-France Mobilités opendata 2019 - Traitement : L'Institut

* : Nombre de trains desservant la gare entre 8h et 9h lors d'une journée de semaine en novembre 2019.

Emplois desservis selon le niveau d'offre bus*



Source : île-de-France Mobilités opendata 2019 - Traitement : L'Institut

* : Part des emplois situés à moins de 300 m d'un arrêt de bus selon la fréquence journalière des bus à l'arrêt

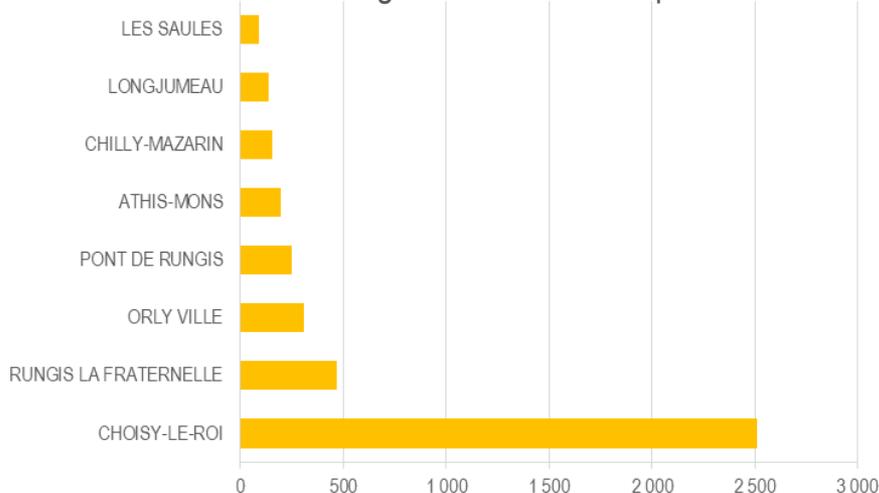
Le pôle d'Orly-Rungis bénéficie d'une offre ferroviaire exclusivement assurée par le RER C. La fréquence de desserte peut atteindre un train toutes les 15 minutes à l'heure de pointe du matin (HPM) en direction de Paris un jour de semaine. L'important pôle gare de Choisy-le-Roi est quant à lui desservi par un train vers Paris toutes les 5 minutes en HPM. À l'inverse la gare de Rungis La Fraternelle dispose d'une fréquence d'un train toutes les 30 minutes.

Cette desserte ferroviaire est complétée par plusieurs réseaux de bus urbains relativement performant, grâce notamment aux lignes BHNS TVM et 393. Les emplois des communes situées au sud-ouest du pôle telles que Chilly-Mazarin, Paray-Vieille-Poste et surtout Wissous ont une accessibilité en bus moins couvrante compte tenu des nombreuses coupures urbaines liées aux infrastructures aéroportuaires, et autoroutières.

La fréquentation des gares

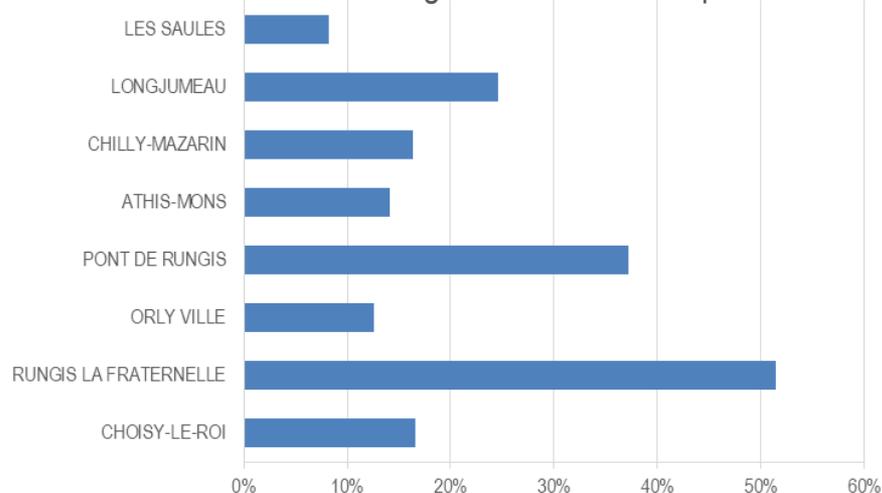
Une fréquentation dominée par le pôle de Choisy-le-Roi

Nombre moyen de validations* entre 17h et 20h dans les gares et stations du pôle



Source : Île-de-France Mobilités opendata - Traitement : L'Institut

Part des validations* entre 17h et 20h lors d'une journée de semaine dans les gares et stations du pôle



Source : Île-de-France Mobilités opendata - Traitement : L'Institut



* : Moyenne des validations de l'ensemble des modes ferrés (RER, Transilien et Métro) desservant le pôle gare un jour de semaine en période scolaire au second semestre 2018. Une validation correspond à un usager qui valide son passe Navigo à une barrière de contrôle quand il entre dans une gare ou une station de métro. Si l'usager fait un changement de ligne de métro ou de ligne de trains (RER ou Transilien), sa correspondance n'est pas comptabilisée. Par contre, une correspondance entre une ligne de métro et une ligne de train est comptabilisée. Les tickets magnétiques, notamment les tickets T+ ou les billets origine-destination, ne sont pas comptabilisés. Les données de validations ne sont pas remontées si la gare n'est pas équipée de barrière de contrôle ou si les barrières de contrôles sont indisponibles en raison de travaux ou de maintenance.

Les validations comptabilisées en gare entre 17h et 20h un jour de semaine représentent la demande de transport mais aussi une mesure de la fréquentation des quartiers de gare par les actifs occupant un emploi sur le pôle. Ainsi, ce territoire se caractérise par un **niveau de fréquentation relativement homogène pour les gares intermédiaires sur la branche Massy-Choisy du RER C**. Les gares de Rungis La Fraternelle, Pont de Rungis et Longjumeau enregistrent un important taux de validations entre 17h et 20h illustrant le caractère pendulaire des activités de leur quartier, notamment avec les bureaux du parc d'affaires Icade à Rungis, Orly-Tech et les zones d'activités économique du Sénia à Thiais-Orly et de la Vigne aux Loups à Longjumeau.